

Confédération paysanne du Gard

Livret d'accueil de l'adhérent



Vous venez de rejoindre la Confédération paysanne du Gard. Ce livret vous permettra d'en savoir plus sur l'activité du syndicat, son organisation, et sur toutes les manières que vous pourriez trouver de vous impliquer, selon vos envies et vos disponibilités.

Bienvenue à la Conf' !



Bloc-notes

[illegible]

Sommaire

p 3	Présentation
p 4	La Conf' du Gard
p 5	Les institutions agricoles
p 6-7	Qu'est-ce que je peux faire ?
p 8	Agriculture paysanne / Contacts

Présentation

La Confédération paysanne est un syndicat. Son objectif est donc la défense des travailleurs et travailleuses de l'agriculture. Ses adhérent.es sont des paysannes et paysans qui souhaitent s'engager en lien avec leur métier. Mais la particularité de la Conf', c'est de ne pas se concentrer seulement sur une défense corporatiste. Elle prend en compte toute la place de l'agriculture dans la société du point de vue social, environnemental, alimentaire, économique, etc. C'est de cette réflexion qu'est née la démarche d'agriculture paysanne, et donc notre sous-titre :

Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs.

Sur cette base, la Conf' se mobilise sur le terrain et dans les institutions, auprès des paysannes et paysans, des citoyens et des décideurs, en action comme en négociation. Les victoires et le temps qui passe ne font que nous conforter dans notre conviction que des paysan.nes nombreux dans des campagnes vivantes sont une des conditions pour assurer l'avenir de l'ensemble de la société.

La Conf' du Gard

C'est en 1982, à Manduel, que les premiers paysans cherchant un autre modèle à défendre que celui de la FDSEA se sont retrouvés. Ils ont créé un Syndicat des travailleurs paysans - l'une des organisations qui sera, au niveau national, à l'origine de la création de la Conf' en 1987. Douze ans plus tard, ils passent le cap et créent la Confédération paysanne du Gard, désormais acteur incontournable de la vie agricole gardoise.

La vie du syndicat se joue sur tous les fronts :

Sur les terrains de **lutte**, pour la sauvegarde des terres agricoles, la défense des travailleurs détachés, contre la dérégulation des marchés viticoles, etc.

Dans les **institutions**, avec des représentants à plusieurs échelons de la vie agricole gardoise (voir page 5).

Avec **convivialité**, entre autres autour d'une fête qui se tient tous les premiers dimanches d'octobre depuis 2003 !

Comment ça marche ?

Tou.tes les adhérent.es sont appelé.es à se réunir chaque début d'année pour l'**Assemblée générale**. C'est l'instance la plus importante. Elle décide des orientations du syndicat pour l'année, et de qui va les porter. C'est le **Comité départemental**. Il est composé d'une dizaine de paysans et paysannes qui se réunissent tous les premiers mardis du mois.

Le comité départemental élu à l'Assemblée générale de février 2024 est composé de :

- **Didier Marion**, éleveur de chevaux, volailles et producteur d'olives à Cruviers-Lascours, porte-parole (06 18 72 41 21);
- **David Desvernes**, maraîcher à Beauvoisin, secrétaire ;
- **Marie-Hélène Fayolle**, apicultrice à Thoiras, trésorière ;
- **Rémi Balmassière**, maraîcher à Montaren et Saint Médiers, secrétaire adjoint ;
- **Joé Chandellier**, viticulteur à Saint-Côme-et-Maruéjols ;
- **Tom Rampazzi**, éleveur en vaches allaitantes à Massillargues-Attuech ;
- **Léa Robin**, maraîchère pépiniériste à Saint-André-de-Valborgne ;
- **Agathe Lévêque**, productrice de plantes aromatiques et médicinales et de cosmétique à Sagriès ;
- **Mathilde Bertier**, maraîchère à Saint-Dionisy.

Les institutions agricoles gardoises

Tous les six ans, les élections aux Chambres d'agriculture déterminent la représentativité de chaque syndicat. En janvier 2019, la Confédération paysanne du Gard s'est placée troisième avec 18,9% des voix.

Quelques institutions publiques, parapubliques ou privées avec mission de service public dans lesquelles siègent des paysans et des paysannes de la Conf' en tant que représentants syndicaux de la profession :

La chambre départementale d'agriculture - Jean-Paul Cabanis (aussi élu à la chambre d'agriculture régionale) et David Desvernes.

La Safer, qui gère les terres agricoles - les représentants en comité technique départemental : Louis Julian et Marie-Hélène Fayolle ; les délégués aux Comités petites régions : Michel Cazalis et Marie-Hélène Fayolle - Alès, Rémi Leenhardt et Valentine Boisseau - Le Vigan, Fabien Quissac et Joé Chandellier - Quissac, Louis Julian et Tom Rampazzi - Gardonnenque, David Desvernes - Vauvert/Petite Camargue, Pierre André - Bagnols, et une trentaine de correspondants locaux.

La Commission départementale d'orientation agricole (CDOA) - Aurélie Génolher et Marie-Hélène Fayolle

La Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) - Rémi Balmassière et Simon Le Berre

Le Comité départemental d'expertises (calamités) - David Desvernes

La Commission départementale chasse et faune sauvage, et la Commission départementale d'indemnisation des dégâts de grand gibier - Tom Rampazzi et Simon Le Berre

La représentativité est l'un des éléments centraux de la vie syndicale, et il y a beaucoup à faire. Alors, si vous êtes intéressé.e.s, n'hésitez pas !

Qu'est ce que je peux faire ?

La Conf' vit par et pour ses militant.es. Même si le travail sur sa ferme est très prenant, c'est en participant, selon ses possibilités, à l'activité de la Conf' que l'engagement prend tous son sens.

Participer au quotidien de la vie syndicale

- Participer à une **action**. Des appels à mobilisation sont lancés régulièrement sur différentes problématiques agricoles. Du nombre de paysan.nes présent.es dépend la réussite de l'action, et c'est souvent un moment fort de la vie collective !
- Participer à la **fête** de la Conf'. Tous les premiers dimanches d'octobre, c'est le moment de rencontre par excellence entre paysan.nes de la Conf', et avec les citoyen.nes. Mais c'est aussi beaucoup de travail pour la réussir. Tous les paysans et paysannes qui s'y impliquent sont heureux de s'y retrouver chaque année.
- Accueillir un **évènement**. Ferme ouverte, débat public, rencontre avec des élus... Il est souvent utile de montrer la réalité des fermes pour faire entendre nos revendications. Proposer sa ferme pour un évènement permet de participer et de valoriser son travail sur un temps assez court.
- Contribuer au **journal** Sillons solidaires. Il est publié au moins deux fois par an à destination des adhérent.es. Vous pouvez y contribuer avec un texte sur votre ferme, celle de votre voisin, une problématique de votre production ou du département... ou encore participer au moment du pliage avant l'envoi.

Se concentrer sur un sujet

- Faire de la **veille**. Les problématiques sont nombreuses et il est important de pouvoir les suivre. La Conf' nationale fournit un gros travail sur tous les sujets. Il s'agit donc de prendre le temps de lire ces informations et de les partager régulièrement, voire de lancer l'alerte en cas de besoin !
- Proposer une **commission** thématique. C'est le prolongement de la veille, mais à plusieurs. En échangeant on peut aller plus loin, et donc être plus fort sur un sujet.
- Aller au **national**. Des commissions thématiques existent sur (presque) tous les sujets qui nous touchent. Elles se réunissent 2 à 4 fois par an, sur une journée, au siège de la Conf' à Bagnolet. C'est l'occasion d'échanger et de participer à renforcer les positions de la Conf', tout en rencontrant des collègues de toute la France. Bien sûr, les déplacements sont pris en charge.

Participer à la vie institutionnelle

- Etre **correspondant.e Safer**. Chaque jour, la Safer informe les syndicats représentatifs de toutes les transactions sur des terres agricoles. Les correspondants reçoivent des notifications de vente qui ont lieu sur leur territoire proche et peuvent vérifier que la transaction est légitime (par exemple qu'elle ne se fait pas pour l'agrandissement au détriment de l'installation). C'est un rôle central, qui ne prend pas forcément beaucoup de temps et pour lequel une formation est prévue.
- Etre titulaire ou suppléant dans une instance agricole. Régulièrement, nous sommes invités à désigner nos **représentant.es**. Il est important d'être assez nombreux pour que la vie agricole départementale ou régionale ne se passe pas sans nous. Cela implique quelques réunions chaque année, de suivre les dossiers et de tenir le Comité départemental informé de son mandat.

S'investir dans la vie du syndicat

- Etre membre du **Comité départemental**. C'est participer au quotidien à mettre en œuvre ce qui aura été décidé en Assemblée générale. Le Comité départemental se réunit une fois par mois, à Maruéjols-lès-Gardon. N'hésitez pas à venir, il est ouvert à tou.tes les adhérent.es.
- Du **Comité régional**. La Conf' régionale désigne aussi en Assemblée générale ses représentant.es en Comité régional. Celui-ci se réunit environ quatre fois par an.
- Du **Comité national**. Le Congrès de la Conf' se réunit tous les deux ans et élit les membres du Comité national, mandatés par leurs régions, qui se réunissent ensuite toutes les six semaines au siège national à Bagnolet. Ce sont eux qui élisent ensuite le Secrétariat national de la Conf'.
- Participer au **Congrès** ou à l'**AG** nationale. Les régions mandatent chaque année plusieurs personnes pour les représenter lors de ces deux événements. Participer à ce moment fort de la vie syndicale n'implique pas forcément de s'engager au delà de ces deux journées.

La Conf' du Gard est votre syndicat.

A tout cela s'ajoute donc ce que vous voudrez en faire, vos idées, vos besoins...



L'agriculture paysanne comme horizon

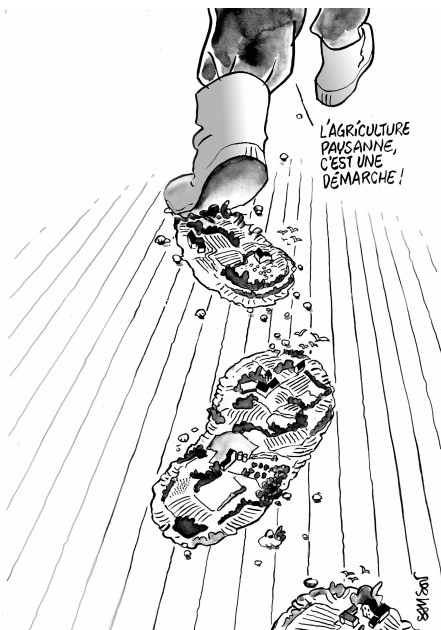
La démarche d'agriculture paysanne est au cœur des combats de la Conf'. C'est pourquoi, en 1999, les paysans gardois ont créé l'Addearg, Association départementale pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gard qui contribue à l'installation de paysan.nes sur tout le territoire et à la mise en place du projet d'agriculture paysanne sur de nombreuses fermes.



Ce projet, construit et appliqué jour après jour, permet à la Conf' de porter des revendications cohérentes et concrètes. En faisant le choix d'une démarche et non d'un modèle, elle ne se pose pas en exemple mais propose un autre rapport à l'agriculture, accessible à toutes et tous.

Contact

La Conf' est installée à Maruejols-lès-Gardon. Elle partage ses locaux avec l'Addearg et Solidarité paysans, qui accompagne les agriculteurs en difficulté.



Maison de l'agriculture paysanne
6 bis rue des Gardons
30350 Maruejols-lès-Gardon
06 31 13 73 76
conf30@orange.fr

Hermance, l'animatrice de la Conf' du Gard, est présente du mardi au jeudi. N'hésitez pas à appeler ou à passer !

Bienvenue à la Conf' !

